



COMMUNICATION CORONAVIRUS (COVID 19) Bulletin N°18

Le 31/03/2020

1. Les résidents de la Plaine et des Saules

La Plaine : la résidente hospitalisée hier et toujours sous oxygène pour l'aider. Son état n'est pas alarmant après 13 jours de maladie. Une résidente non testée est hospitalisée depuis cet après-midi avec des signes respiratoires.

Les Réaux : le résident sous oxygène hier va mieux et n'en a plus besoin depuis ce matin.

Les Saules : La résidente va très bien, elle n'a pas de fièvre et ne présente aucun signe. Un test a été réalisé ce jour pour un résultat sous 48h. Aucun autre résident, ni salarié ne présente actuellement de signes.

Foyer d'hébergement : le médecin de l'IMPro venu en renfort toutes les semaines au foyer, a ouvert sa consultation à tous les résidents présentant quelques maux. Tous sont en forme, aucune inquiétude derrière les masques que chacune et chacun prend soin de porter !

2. Une plateforme en ligne solidaires-handicaps.fr,

Lancée aujourd'hui, elle facilite la mise en relation entre les personnes en situation de handicap, leurs aidants, les professionnels et les dispositifs d'accompagnement et d'appui qui leur sont destinés.

Elle permettra :

- Aux personnes en situation de handicap, à leurs aidants et aux professionnels, de trouver des solutions à proximité de chez eux. Par exemple : Je suis seul(e) avec mon proche en situation de handicap, j'ai besoin de quelqu'un pour m'aider à faire mes courses, aller chercher mes médicaments à la pharmacie...
- Aux structures et organismes de proposer leurs services. Par exemple : fournir aux aidants un coaching à distance pour les aider à gérer la période de confinement avec leur proche en situation de handicap.
- Aux volontaires de proposer une aide bénévole (ouverture prochaine de cette fonctionnalité). Par exemple : je suis psychologue, je veux apporter mon aide à distance.

3. Les bulletins de salaire

Dans le cadre de la crise sanitaire, par mesure de précaution et de confidentialité, les bulletins de paie ne seront pas envoyés par voie postale aux structures :

- Les services de la poste fonctionnent à maxima 3 jours par semaine et nous ne sommes pas certains que les bulletins arrivent bien à destination,
- Un certain nombre de salariés sont, soit en télétravail, soit en arrêt pour maladie et la distribution par les Directions sur site ne sera pas possible.

Les bulletins de paie seront distribués en fin de mois de la sortie de crise.

4. Un prototype de lunettes de protection

Chacun essaie de contribuer au mieux à soutenir cet effort collectif de lutte contre le COVID 19. Les bonnes idées ne manquent pas : Maryse POUILLOT, chef de service du SESSAD Françoise Jaillard qui apporte son soutien aux cadres du FAM de la Plaine depuis le début de la crise, nous fait part cet après-midi, d'un prototype de lunettes de protection que nous allons essayer de fabriquer pour une protection complémentaire des salariés.



Merci beaucoup Maryse pour cette recherche, mise en œuvre et démonstration !

